OCOM M222.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE

1. **Rendement** : Déterminer la distance le long d'un itinéraire

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) une carte topographique;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit déterminer la distance le long d'un itinéraire, y compris :

   a. déterminer la distance sur une carte;

   b. déterminer la distance en utilisant le comptage de pas individuel; et

   c. identifier les facteurs qui affectent le comptage de pas.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer les méthodes pour déterminer la distance sur une carte, y compris : a. mesurer de point à point; et b. mesurer le long d'un itinéraire entre deux points.	Démonstration et exécution	25 min	A2-041 (p. 16 et 18) C2-041 (p. 50)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer à déterminer la distance en utilisant la méthode de comptage de pas.	Démonstration et exécution	40 min	C2-041 (p. 106) C0-011 (p. 19 à 21)
PE3	Discuter des facteurs qui affectent le comptage de pas, y compris : a. la topographie; b. les pentes; c. la fatigue; d. l'équipement; et e. le temps.	Exposé interactif	15 min	C2-045 (p. 52 et 53)

5. **Durée** :

   a. Introduction/Conclusion : 10 min

   b. Démonstration et exécution : 65 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

c.	Exposé interactif :	15 min
d.	Total :	90 min (EN CAMPAGNE)

6. **Justification** :

   a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment déterminer la distance le long d'un itinéraire, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

   b. Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 pour clarifier et souligner les limitations du comptage de pas individuel.

7. **Documents de référence** :

   a. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   b. C0-011 Canadian Orienteering Federation. (1985). *Orienteering Level Two Coaching Certification*. Ottawa, ON, Canadian Orienteering Federation.

   c. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, ME, Ragged Mountain Press.

   d. C2-045 (ISBN 1-4018-0961-8) Ford, H.L. (2003). *Landscape Surveying*. Florence, KY, Thomson Delmar Learning.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. Une carte topographique;

   b. Un ruban de mesure; et

   c. Du papier.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. Une carte topographique;

   b. Du papier; et

   c. Un crayon.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.